

Image not found or type unknown



TAUX REMBOURSEMENT ANTICIPE

Par **darbon christina**, le **25/07/2017** à **13:32**

Bonjour,

j'aimerais savoir jusqu'à quel point un établissement bancaire peut vous infliger un taux de remboursement anticipé fort. Y a t'il des plafonds pour les taux ? Sur quelle base il pratique le taux sur le capital restant du ou le capital de base ?